



ASSEMBLÉE NATIONALE

13ème législature

textile et habillement

Question au Gouvernement n° 1067

Texte de la question

INDUSTRIE DU TEXTILE ET VENTE À DISTANCE

Mme la présidente. La parole est à M. Bernard Gérard, pour le groupe de l'Union pour un mouvement populaire. M. Bernard Gérard. Madame la présidente, mes chers collègues, ma question s'adresse à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

Monsieur le secrétaire d'État, vous étiez hier dans la métropole lilloise pour rencontrer des représentants de l'industrie textile-habillement et de la vente à distance. Au-delà de l'attachement naturel que nous avons tous pour ces secteurs, vous savez, monsieur le secrétaire d'État, le poids qu'ils ont et la symbolique qu'ils représentent pour notre industrie et notre économie régionale. C'est pourquoi je tiens à saluer votre mobilisation. Vous avez pu mesurer les importantes difficultés structurelles et conjoncturelles auxquelles nos industriels doivent faire face aujourd'hui. Mais vous avez pu noter également le dynamisme de ces entreprises qui ont foi en l'avenir et qui investissent parfois massivement en faveur de l'innovation et de la mutation de leurs modèles économiques. Ce sont elles qui forgent l'image de marque de la France en matière de textile et d'habillement, et c'est pourquoi elles ont besoin d'être soutenues et accompagnées.

Cet accompagnement, essentiel pour le textile, passe notamment par le soutien à l'innovation. Car, rappelons-le, l'avenir du textile est aujourd'hui dans les textiles techniques et dans la préservation de savoir-faire indispensables à la filière, qui risquent de disparaître s'ils ne sont pas soutenus.

Le secteur du textile-habillement enregistre un net recul et a besoin de mesures de soutien. Des institutions comme le Centre européen des textiles innovants représentent, pour lui, un espoir et un avenir. Monsieur le secrétaire d'État, pourriez-vous préciser les mesures que le Gouvernement envisage de prendre pour préserver les filières textiles et encourager l'innovation ? (*Applaudissements sur les bancs des groupes UMP et NC.*)

Mme la présidente. La parole est à M. Luc Chatel, secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État chargé de l'industrie et de la consommation, porte-parole du Gouvernement.*

Monsieur le député, j'étais effectivement à vos côtés, hier, dans votre ville de Marcq-en-Baroeul, pour évoquer l'avenir de la filière textile et de la vente à distance. Le Nord est une grande région industrielle, la deuxième pour le textile, la première pour la vente à distance, deux secteurs touchés par la crise et qui sont plus globalement victimes de mutations technologiques.

J'ai pu constater sur le terrain, chez vous, aux côtés du président du groupe Textile à l'Assemblée nationale, Christian Vanneste, les difficultés que rencontre la filière textile et l'efficacité de certaines mesures en faveur de la compétitivité que nous avons prises, en particulier la réforme du crédit d'impôt recherche et la suppression de la taxe professionnelle - pour les nouveaux investissements jusqu'à ce jour, et désormais définitive.

Nous avons proposé hier des mesures plus ciblées à l'intention de l'industrie textile, d'abord en accompagnant le pôle de compétitivité UPTEX et en labellisant deux nouveaux projets, mais aussi en permettant aux entreprises d'améliorer leur gestion de la production pour réaliser des gains de productivité, ou en lançant un cluster de l'immatériel, c'est-à-dire en soutenant tout ce qui est innovation non technologique - le design, les marques, tout ce qui caractérise le savoir-faire à la française.

Enfin, dans le secteur de la vente à distance, j'ai proposé de soutenir le pôle de compétitivité PICOM, qui travaille sur l'innovation dans le domaine, d'accompagner également les entreprises en matière de formation. Le

métier évolue avec l'avènement de l'e-commerce. Les entreprises, les organisations de formation professionnelle et l'État ont besoin de se retrouver autour d'une charte, comme nous l'avons fait dans le secteur automobile.

Vous le voyez, monsieur Gérard, nous nous sommes totalement mobilisés en faveur de ces deux secteurs en difficulté. Comme le disait le Président de la République,...

M. Maxime Gremetz. Trois, deux, un, zéro !

Mme la présidente. Merci, monsieur le secrétaire d'État.

M. Luc Chatel, *secrétaire d'État*. ...un pays sans industrie, c'est un pays sans économie. (*Exclamations sur les bancs des groupes SRC et GDR.*) Cela justifie que nous soyons totalement mobilisés pour l'industrie du Nord. (*Applaudissements sur les bancs du groupe UMP.*)

Données clés

Auteur : [M. Bernard Gérard](#)

Circonscription : Nord (9^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1067

Rubrique : Industrie

Ministère interrogé : Industrie et consommation

Ministère attributaire : Industrie et consommation

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 11 mars 2009

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 11 mars 2009